

Décision n° CODEP-DIS-2024-060945 du 29 novembre 2024 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des établissements inclus dans l’agrément d’un organisme mentionné à l’article R. 1333-172 du code de la santé publique

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l’environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-172 à R. 1333-175 ;

Vu la décision n° 2022-DC-0748 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 6 décembre 2022 fixant les conditions et les modalités d’agrément des organismes chargés des vérifications mentionnées à l’article R. 1333-172 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DIS-2024-040724 du 19 juillet 2024 de l’Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement de l’agrément d’un organisme mentionné à l’article R. 1333-172 du code de la santé publique ;

Vu le courrier électronique de l’APAVE en date du 4 octobre demandant à l’Autorité de sûreté nucléaire la modification de la liste des établissements inclus dans son agrément,

Décide :

Article 1^{er}

L’annexe à la décision du 19 juillet 2024 susvisée est remplacée par l’annexe à la présente décision.

Article 2

La liste des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 3

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à APAVE et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 29 novembre 2024,

Signé par

**Pour le président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
le directeur général adjoint**

Pierre BOIS

Annexe à la décision n° CODEP-DIS-2024-060945 du 29 novembre 2024 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-172 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : **APAVE**

Numéro d'agrément : **OARP0070**

Liste des établissements (hors établissement principal) :

Nom	Ville	Adresse
APAVE - NICE	NICE	22-26 avenue Edouard Grinda - 06200 NICE
APAVE - MARSEILLE	MARSEILLE	ZAC Saumaty Séon - 8 rue Jean Jacques Vernazza - 13322 MARSEILLE
APAVE - CAEN	HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	5 rue de l'Atalante - 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
APAVE - DIJON	DIJON	4 rue Louis de Broglie - Parc technologique - BP 306 - 21000 DIJON
APAVE - MIDI-PYRENEES	TOULOUSE	11 rue Alexis Tocqueville - 31200 TOULOUSE
APAVE - BORDEAUX	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	Zone industrielle Avenue Gay Lussac - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
APAVE - RENNES	PACE	ZAC des Touches - 8 boulevard du Trioux - 35740 PACE
APAVE - NANTES	SAINT-HERBLAIN	5 rue de la Johardière - 44800 SAINT-HERBLAIN
APAVE - COMPIEGNE	COMPIEGNE	7B avenue Henri Adnot - 60200 COMPIEGNE
APAVE - CLERMONT-FERRAND	CLERMONT-FERRAND	30 boulevard Maurice Pourichon - 63000 CLERMONT-FERRAND
APAVE - PAU	LONS	Avenue André Marie Ampère - BP 202 - 64140 LONS
APAVE - STRASBOURG	VENDENHEIM	2 rue de l'électricité - 67550 VENDENHEIM
APAVE - LYON RIVE DROITE	LIMONEST	385 All. des Frênes - 69760 LIMONEST
APAVE - ANNECY	EPAGNY METZ-TESSY	Allée de la Bouvarde - Lieu-dit Parc Nord - Les Pleïades - Metz-Tessy - 74330 EPAGNY METZ-TESSY
APAVE - POITIERS	POITIERS	27 rue Victor Grignard - 21 de la République 2 - 86000 POITIERS
APAVE - SAINT DENIS	SAINT-DENIS	84 rue Charles Michels - 93200 SAINT-DENIS